

Demande de dispense d'assiduité aux travaux dirigés (TD) et/ou aux épreuves sans convocation (Écrits 1)

L'étudiant(e) relevant d'un profil spécifique (cf. Règlement des études et de la scolarité approuvé par la CFVU de l'Unistra) attesté peut être dispensé(e) d'assiduité. Il/elle doit en faire la demande auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas **1 mois** après le début des enseignements du semestre ou dans les **15 jours** suivant son accès à ce profil spécifique.

N° étudiant : _____

Année d'études (L1, L2, L3, M1 ou M2) : Parcours :

Nom : Prénom :

Adresse courriel Unistra (@etu.unistra.fr) :

Unité d'enseignement (UE)	Travaux dirigés (TD)	Écrits 1
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Motif de la demande :

- Activité professionnelle (joindre une copie du contrat de travail)
- Sportif(ve) de haut niveau (joindre une attestation)
- Situation de handicap (joindre une attestation)
- Elu(e) dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- Autres motifs (joindre un justificatif)

Date : __ / __ / ____

Signature de l'étudiant(e) :

Partie réservée au(x) responsable(s) pédagogique(s) :

Dispense d'assiduité accordée à l'année au semestre..... / refusée

Date : __ / __ / ____

Signature du Responsable de la formation et cachet :